

SA (Security Awareness)

Sensibilisation à la sûreté maritime

OBJECTIF : être vigilant face aux risques de sûreté à bord d'un navire.



Compétences développées

- Contribuer au renforcement de la sûreté maritime par une sensibilisation accrue ;
- Reconnaître les menaces pour la sûreté ;
- Comprendre la nécessité et les moyens de maintenir la vigilance de tous, par une prise de conscience du domaine de la sûreté.

Formation minimale de sûreté pour l'ensemble des marins embarqués sur un navire soumis au code ISPS.



Références

CODE ISPS Partie B, § 13.4, STCW 2010 Section A / Chapitre VI-6.1.



Contenu

- Définitions et vocabulaire d'usage ;
- Menaces contre le transport maritime ;
- Piraterie, vols à mains armées ;
- Présentation du Code ISPS, des niveaux de sûreté et des procédures de notifications des incidents ;
- Plan d'urgence ;
- Connaissance des articles prohibés en matière de sûreté maritime ;
- Prescriptions relatives à la communication et aux entraînements ;
- Nécessité de la vigilance.

Formation en présentiel ou en ligne

DURÉE : 5 heures

LANGUE : français ou anglais en présentiel. En français pour la formation en ligne.

LIEU : dans nos locaux de Brest ou Toulon et dans toute ville ou pays. En ligne sur le site 360 E-Learning.

ÉVALUATION : quizz de fin de session

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
magistral 100 %

PRÉREQUIS : numéro de marin et visite médicale à jour

HANDICAP : signaler lors de l'inscription

ATTESTATION : individuelle en français et anglais. Enregistrement AMFORE.

PRIX : 200 € en présentiel ou 190 € en ligne

Éligible au CPF

Taux de satisfaction : 4,8/5 sur la période 2021-2022